

## Voyages. — Transports.

Carrosses publics de Marseille à Lyon et retour :

Quoique les prix qui ont été réglés pour les places dans les carrosses de la Ménagerie royale de Marseille à Lyon, soient très modiques attendu la bonté, la propreté et la commodité de ces voitures et les frais considérables de cette exploitation ; les intéressés auxdits carrosses et messageries, pour rendre cette voie encore moins dispendieuse au public, se sont déterminés à diminuer considérablement les prix des places de Marseille, Aix et Avignon, jusqu'à Lyon et *vice versa*.

En conséquence, on ne prendra, à commencer du 1<sup>er</sup> juillet 1757, que les prix suivants, sçavoir :

De Marseille et d'Aix à Avignon.....	9 liv.
D'Avignon à Lyon.....	21 —
De Marseille et d'Aix à Avignon.....	30 —

## RETOUR

De Lyon à Avignon.....	15 liv.
D'Avignon à Aix et Marseille.....	9 —
De Lyon à Aix et Marseille.....	24 —

Les prix des places pour les autres villes de la route, resteront sur le même pied qu'ils ont été réglés ci-devant.

Quoique dans toutes les autres voitures publiques du Royaume, on n'accorde *gratis* que dix livres pesant de hardes par personne, on accordera cinquante livres par celles-ci, et l'excédent sera payé sur le pied ordinaire. — Jeudi 30 juin 1757.